



CENTRE D'ÉTUDES ET  
DE RECHERCHES SUR  
LES QUALIFICATIONS

## NOTE D'INFORMATION n° 10

# INSTITUTS UNIVERSITAIRES DE TECHNOLOGIE INSERTION PROFESSIONNELLE DES ANCIENS ÉTUDIANTS DES

*(Premiers résultats d'une enquête)*

Depuis 1966, année de création des Instituts universitaires de technologie (IUT), les effectifs de ces établissements ont crû de façon régulière :

Années scolaires	Effectifs
1966-67 .....	1 678
1967-68 .....	5 412
1968-69 .....	11 927
1969-70 .....	17 287
1970-71 .....	24 380
1971-72 .....	31 985

Un intérêt certain s'attache à la connaissance du devenir professionnel des étudiants bénéficiaires de cette formation conçue pour améliorer l'adaptation de l'enseignement supérieur à l'activité économique. Les IUT préparent en effet directement, en deux ans, aux fonctions d'encadrement technique dans la production, la recherche appliquée et les services.

Le Centre d'études et de recherches sur les qualifications (CEREPQ), dans le cadre de ses études sur le devenir des élèves issus des différentes formations, et en particulier de celles qui ont été récemment créées, a effectué en 1971 une enquête sur l'accès au monde du travail de la population sortie des IUT en 1969.

L'investigation, par voie postale, auprès de l'ensemble des jeunes de cette promotion a été grandement facilitée par l'intervention des services rectoraux et des directeurs d'IUT.

L'enquête a été axée sur les études poursuivies par ces élèves, leur situation actuelle et leurs projets, en faisant porter l'analyse sur trois facteurs importants : la spécialité de formation, la région, le sexe.

Les résultats complets et détaillés feront l'objet de l'un des prochains dossiers du CEREPQ. Toutefois il a paru souhaitable d'indiquer, dès maintenant, les premiers renseignements dégagés au niveau national.

# I. — DESCRIPTION DE LA PROMOTION INTERROGÉE

## 1. Effectifs et taux de réponse.

L'enquête a porté sur la quasi-totalité des élèves de la troisième promotion sortie des IUT (1969) (1).

Les renseignements concernant les effectifs ont été fournis par les chefs d'établissement d'enseignement et correspondent au nombre d'étudiants qui ont poursuivi leurs études dans les IUT jusqu'au terme d'une scolarité complète, les abandons en cours d'année ayant été déduits.

Ces anciens élèves étaient 3.170, répartis dans 12 départements d'études différents, 8 du secteur secondaire et 4 du secteur tertiaire.

TABLEAU II. — EFFECTIFS INTERROGÉS  
ET TAUX DE RÉPONSE OBTENUS PAR DÉPARTEMENT D'ÉTUDES

DÉPARTEMENTS D'ÉTUDES		EFFECTIFS Interrogés	NOMBRE DE RÉPONSES			TAUX de réponse (%)
			Garçons	Filles	Total	
SECTEUR SECONDAIRE	Biologie appliquée ....	213	61	88	149	70,0
	Chimie .....	397	236	87	323	81,4
	Génie civil .....	120	82	3	85	70,8
	Génie électrique .....	736	565	9	574	78,0
	Génie mécanique .....	820	631	2	633	77,2
	Génie thermique .....	21	20	—	20	95,2
	Informatique .....	160	96	21	117	73,1
	Mesures physiques ....	46	34	4	38	82,6
TOTAL SECONDAIRE		2 513	1 725	214	1 939	77,2
SECTEUR TERTIAIRE	Administration des collec- tivités publiques et des entreprises .....	456	254	61	315	69,1
	Carrières de l'information.	130	20	54	74	56,9
	Carrières sociales .....	31	4	4	8	25,8
	Techniques de commer- cialisation .....	40	13	12	25	62,5
TOTAL TERTIAIRE ..		657	291	131	422	64,2
TOTAL .....		3 170	2 016	345	2 361	74,5

(1) N'ont pu être interrogés :

- les 31 étudiants chimistes de l'I.U.T. d'Orsay ;
- les étudiants des départements du secteur tertiaire de l'I.U.T. de Grenoble (70 en administration des collectivités publiques et des entreprises, 53 en carrières sociales, 16 en techniques de commercialisation).

Le taux de réponse global de l'enquête est de 74,5 %, il est particulièrement important pour les départements d'études du secteur secondaire.

Il convient de remarquer toutefois que certaines spécialités regroupent un nombre très restreint de filles ou de garçons. Les pourcentages qui s'y rapportent ont donc une moindre valeur d'enseignement. Ils sont indiqués entre crochets dans les tableaux suivants.

## 2. Origine scolaire.

L'origine scolaire des élèves a été repérée par le dernier diplôme obtenu (o), ou préparé seulement (p), avant l'admission en IUT. Elle est naturellement fonction du département d'études et varie également avec le sexe.

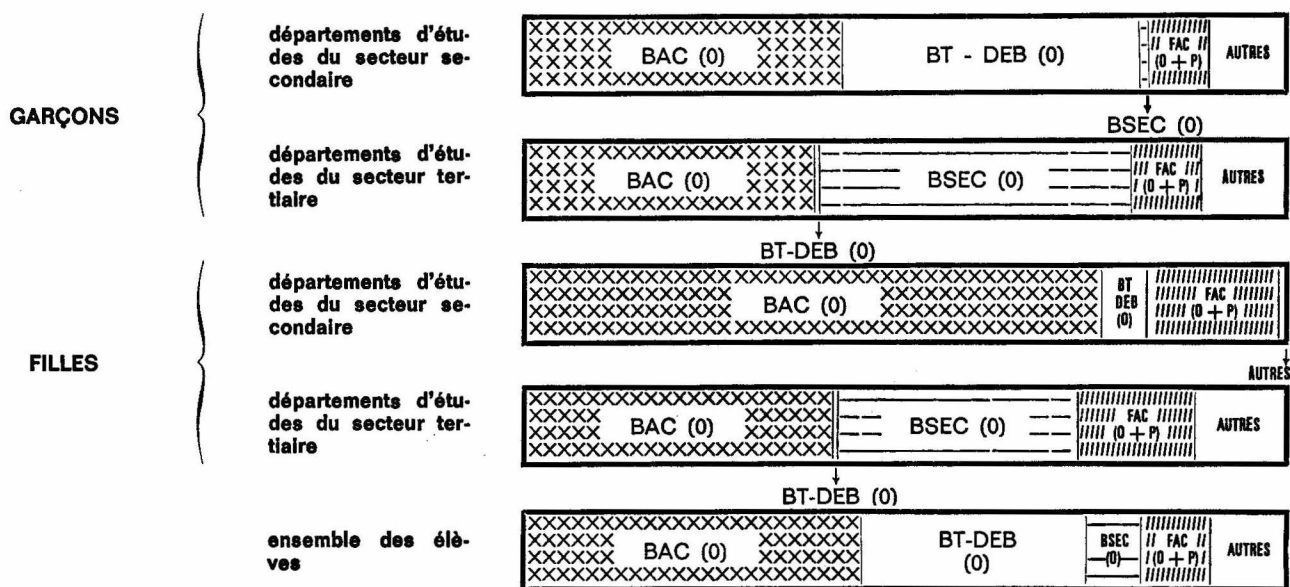
Chez les garçons, les plus forts recrutements concernent le baccalauréat (41,5 %) et le brevet de technicien (B.T.) ou diplôme d'élève breveté d'un lycée technique d'état (D.E.B.) (33,8 %) obtenus. Pour ces derniers, la proportion est grande (39,4 %) si l'on considère uniquement la préparation aux activités du secteur secondaire, et perd toute importance (0,7 %) au profit du brevet supérieur d'études commerciales (B.S.E.C.) (obtenu) dans le cas des préparations aux travaux du secteur tertiaire.

Pour les jeunes filles, le recrutement à partir de l'obtention du baccalauréat est le plus considérable : 62,2 % (20,7 points de plus que les garçons dans le même cas).

Par contre très peu de filles viennent d'être reçues au brevet de technicien (4,1 %) au lieu de 33,8 % pour les garçons.

Celles admises à poursuivre des études en IUT sont issues des classes terminales, soit titulaires du brevet supérieur d'études commerciales (11,9 %) soit ont déjà été une ou deux années en faculté. L'ensemble de ces trois recrutements représente plus des neuf dixièmes du total.

Il paraît utile de remarquer, à propos de l'ensemble de l'effectif, l'apport non négligeable des premières et deuxième années de faculté (8,8 %), important surtout pour les filles (16,2 %).



Nota : Dans les tableaux, les pourcentages de non réponse ont toujours été indiqués, pour chaque population. Toutefois, dans les commentaires il n'en a pas été tenu compte.

## II. — POURSUITE D'ÉTUDES

Les questions posées ont permis de déterminer :

- d'une part, les effectifs qui ont poursuivi des études après la fin de leur scolarité en IUT, que ces études aient été continuées depuis la sortie ou qu'elles aient été seulement temporairement effectuées,
- d'autre part, les effectifs en cours d'études au moment précis de l'enquête. Cette seconde analyse sera détaillée au paragraphe III 3.

Pour un très grand nombre d'élèves (38,5 %), la fin de scolarité en IUT ne marque pas le terme des études.

Ce phénomène est nettement moins important pour les jeunes du département informatique (26,1 %), les garçons de techniques de commercialisation (15,4 %) et les filles de biologie appliquée (23,9 %).

Qu'il s'agisse de l'élément masculin ou féminin, la même proportion (environ 17,4 %) acquiert un supplément de qualification en poursuivant des études parallèlement à l'exercice d'un emploi.

Cependant 22,5 % des garçons et 13,4 % des filles continuent des études à titre principal.

TABLEAU III. — POURSUITE D'ÉTUDES PENDANT UNE PARTIE OU LA TOTALITÉ DES 21 MOIS SUIVANT LA FIN DE SCOLARITÉ EN I.U.T. (En pourcentages.)

SEXES ET DÉPARTEMENTS D'ÉTUDES	POURSUITE D'ÉTUDES		Pas de poursuite d'études	Non réponse	TOTAL
	Poursuite d'études comme activité principale	Poursuite d'études avec activité professionnelle			
<b>GARÇONS</b>					
— Issus des départements d'études du secteur secondaire ....	21,6	16,9	58,3	3,2	100,0
— Issus des départements d'études du secteur tertiaire .....	27,9	20,6	47,4	4,1	100,0
<b>TOTAL GARÇONS.</b>	<b>22,5</b>	<b>17,4</b>	<b>56,7</b>	<b>3,4</b>	<b>100,0</b>
<b>FILLES</b>					
— Issues des départements d'études du secteur secondaire ....	13,6	13,5	71,5	1,4	100,0
— Issues des départements d'études du secteur tertiaire .....	13,0	23,7	58,0	5,3	100,0
<b>TOTAL FILLES ...</b>	<b>13,4</b>	<b>17,5</b>	<b>66,4</b>	<b>2,9</b>	<b>100,0</b>
<b>TOTAL ENSEMBLE.</b>	<b>21,1</b>	<b>17,4</b>	<b>58,1</b>	<b>3,4</b>	<b>100,0</b>

### III. — SITUATION DES ANCIENS ÉLÈVES 21 MOIS APRÈS LEUR SORTIE DE L'IUT

#### 1. Description générale.

##### 1.1. — Situation par département d'études (cf. tableau IV).

Au moment de l'enquête parmi les jeunes gens :

- 59,1 % exercent une activité professionnelle,
- 21,1 % effectuent leur service militaire,
- 17,3 % ne font que poursuivre des études,
- 2,4 % cherchent un emploi sans travailler, sans être sous les drapeaux et sans être étudiants.

Mais il faut considérer d'autre part que le nombre total de ceux qui poursuivent des études (comme activité principale ou non) s'élève à 36,7 % de l'effectif, et que le nombre total de ceux qui cherchent un emploi (quelle que soit leur situation par ailleurs) s'élève à 7,4 %.

En ce qui concerne les filles, la proportion qui exerce un emploi est, à cause de l'absence d'obligations militaires, plus importante (84,7 %) ; seulement 10,1 % de leur effectif sont étudiantes à temps plein, enfin 2,6 % cherchent un emploi sans travailler par ailleurs.

Par contre 31 % continuent des études, c'est-à-dire une proportion légèrement plus faible que chez les garçons, et 7,8 % essayent de trouver un emploi.

TABLEAU IV. — SITUATION DES ANCIENS ÉLÈVES 21 MOIS APRÈS LEUR SORTIE DE L'I.U.T.

(En pourcentages.)

SEXES ET DÉPARTEMENTS D'ÉTUDES	ACTIFS			MILITAIRES			ÉTUDIANTS		A la recherche d'un emploi seulement	Non réponse	TOTAL
	autres	poursuivant des études supérieures	à la recherche d'un emploi	autres	poursuivant des études supérieures	à la recherche d'un emploi	autres	à la recherche d'un emploi			
<b>GARÇONS</b>											
— Issus des départements du secteur secondaire .....	44,4	13,3	1,5	13,4	4,8	2,7	16,9	0,4	2,6	—	100,0
— Issus des départements du secteur tertiaire .....	38,2	18,2	1,7	10,3	9,6	3,8	14,1	2,1	1,7	0,3	100,0
<b>TOTAL GARÇONS..</b>	<b>43,6</b>	<b>14,0</b>	<b>1,5</b>	<b>12,9</b>	<b>5,4</b>	<b>2,8</b>	<b>16,6</b>	<b>0,7</b>	<b>2,4</b>	<b>0,1</b>	<b>100,0</b>
<b>FILLES</b>											
— Issues des départements du secteur secondaire .....	67,7	15,9	1,9				10,3	0,9	1,9	1,4	100,0
— Issues des départements du secteur tertiaire .....	48,1	29,0	6,1				5,3	3,1	3,8	4,6	100,0
<b>TOTAL FILLES ....</b>	<b>60,3</b>	<b>20,9</b>	<b>3,5</b>				<b>8,4</b>	<b>1,7</b>	<b>2,6</b>	<b>2,6</b>	<b>100,0</b>
<b>TOTAL ENSEMBLE .</b>	<b>46,0</b>	<b>15,0</b>	<b>1,8</b>	<b>11,1</b>	<b>4,7</b>	<b>2,4</b>	<b>15,3</b>	<b>0,8</b>	<b>2,5</b>	<b>0,4</b>	<b>100,0</b>

## 1.2. — Position vis-à-vis de l'emploi.

Il a paru utile de tenter de préciser la situation des jeunes interrogés par rapport au problème général de l'emploi.

Pour cela il a été recherché :

- en premier lieu, le nombre d'étudiants n'ayant, 21 mois après la sortie de l'IUT, encore jamais exercé une activité professionnelle,
- en second lieu, pour les éléments insérés dans la vie active, une distinction entre : *d'une part ceux qui ont une activité pouvant constituer l'ensemble de leur vie active, emplois dits « stables »* (occupés lors de l'investigation, sans poursuite d'études en parallèle, et après ou sans obligations militaires), *puis d'autre part ceux qui ont une activité en principe moins durable, emplois dits « d'attente »* (qui ont été occupés par des jeunes n'exerçant plus d'activité professionnelle lors de l'enquête, ou qui sont occupés à ce moment-là, mais parallèlement à des études ou avant le service militaire).

Près des deux tiers de l'effectif féminin bénéficie d'un emploi stable, tandis que l'effectif masculin ne s'est fixé professionnellement qu'à raison de 38,7 %. Cette différence résulte probablement de l'incidence des obligations militaires.

Les spécialités d'enseignement pour lesquelles l'insertion stable a été la plus grande sont celles d'informatique et de techniques de commercialisation dans le cas des garçons, d'informatique encore et de biologie dans celui des filles.

Le pourcentage de garçons n'ayant jamais occupé d'emploi s'élève à 24,4 %, alors que chez les filles il est de 11,0 %. Ces effectifs se répartissent d'une manière homogène entre les différentes formations.

On notera que le « non-emploi » est faible dans le secteur informatique pour les garçons comme pour les filles, et pour les filles seulement dans le secteur administration des collectivités publiques et des entreprises.

TABLEAU V. — POSITION, VIS-A-VIS DE L'EMPLOI, DES ANCIENS ÉLÈVES 21 MOIS APRÈS LEUR SORTIE DE L'I.U.T. (En pourcentages.)

SEXES	Départements d'études	occupent un emploi « stable »	occupent ou ont occupé en dernier un emploi « d'attente »	n'ont jamais occupé un emploi	non réponse	TOTAL
GARÇONS	Biologie appliquée .....	39,3	24,6	36,1	»	100,0
	Chimie .....	39,4	30,1	28,0	2,5	100,0
	Géologie civile .....	43,9	32,9	23,2	»	100,0
	Géologie électrique .....	39,0	37,3	23,2	0,5	100,0
	Géologie mécanique .....	38,8	36,8	23,8	0,6	100,0
	Géologie thermique .....	20,0	60,0	20,0	»	100,0
	Informatique .....	54,2	36,4	9,4	»	100,0
	Mesures physiques .....	29,4	44,1	26,5	»	100,0
	<i>Total secondaire</i> .....	39,7	35,8	23,8	0,7	100,0
	Administration... entreprises ..	32,7	36,2	29,9	1,2	100,0
	Carrières de l'information ....	30,0	45,0	25,0	»	100,0
	Carrières sociales .....	[25,0]	[75,0]	»	»	100,0
	Techniques de commercialisation	53,8	46,2	»	»	100,0
	<i>Total tertiaire</i> .....	33,3	37,9	27,8	1,0	100,0
	TOTAL GARÇONS ..	38,7	36,1	24,4	0,8	100,0

SEXES	Départements d'études	occupent un emploi « stable »	occupent ou ont occupé en dernier un emploi « d'attente »	n'ont jamais occupé un emploi	non réponse	TOTAL
FILLES	Biologie appliquée .....	73,9	10,2	13,6	2,3	100,0
	Chimie .....	62,1	26,5	10,3	1,1	100,0
	Génie civil .....	[100,0]	>	>	>	100,0
	Génie électrique .....	55,6	22,4	22,0	>	100,0
	Génie mécanique .....	[100,0]	>	>	>	100,0
	Génie thermique .....	>	>	>	>	>
	Informatique .....	80,9	14,3	4,8	>	100,0
	Mesures physiques .....	[75,0]	>	[25,0]	>	100,0
	<i>Total secondaire</i> .....	69,6	17,3	11,7	1,4	100,0
	Administration... entreprises ..	60,6	34,5	3,3	1,6	100,0
	Carrières de l'information ....	48,1	33,4	16,7	1,8	100,0
	Carrières sociales .....	[25,0]	[50,0]	[25,0]	>	100,0
	Techniques de commercialisa- tion .....	58,4	33,3	8,3	>	100,0
<i>Total tertiaire</i> .....	54,2	34,4	9,9	1,5	100,0	
<b>TOTAL FILLES</b> .....	<b>63,8</b>	<b>23,8</b>	<b>11,0</b>	<b>1,4</b>	<b>100,0</b>	
<b>TOTAL ENSEMBLE</b> ..	<b>42,4</b>	<b>34,3</b>	<b>22,4</b>	<b>0,9</b>	<b>100,0</b>	

Nota. — Dans les tableaux, les nombres entre [] représentent les pourcentages intéressant les spécialités qui regroupent un nombre très restreint d'élèves.

## 2. Caractéristiques des emplois « stables ».

### 2.1. — Nombre et répartition entre les secteurs public, para-public et privé.

La répartition des emplois « stables » entre les secteurs public, para-public et privé met en évidence une différence de situation très nette entre les garçons et les filles.

79,2 % des garçons sont entrés dans le secteur privé, ce qui semble bien confirmer l'orientation générale donnée à la formation reçue dans les I.U.T., notamment dans les départements du secteur secondaire.

Peu ont rejoint le public (10,4 %). Cependant l'insertion dans ce secteur atteint un tiers des effectifs dans deux domaines : la biologie appliquée (recrutement sans doute pour une bonne part dans les laboratoires de recherches), et les carrières de l'information.

L'influence du secteur privé est moins déterminante chez les jeunes filles (57,7 % seulement). Toutefois l'insertion dans ce secteur est importante pour les spécialistes de la chimie (63,0 % des emplois « stables » occupés par les jeunes filles issues de ce département), l'informatique (76,4 %) et les techniques de commercialisation (71,4 %).

Plus d'un tiers des filles (34,1 %) ont un emploi « stable » dans le secteur public.

Cependant, si l'on considère maintenant l'ensemble des anciens élèves, trois quarts de ceux qui ont un emploi dit « stable » l'exercent dans le privé.



TABLEAU VI. — NOMBRE ET RÉPARTITION DES EMPLOIS « STABLES » OCCUPÉS PAR LES ANCIENS ÉLÈVES 21 MOIS APRÈS LEUR SORTIE DE L'I.U.T., ENTRE LES SECTEURS PUBLIC, PARA-PUBLIC ET PRIVÉ

SEXES	Départements d'études	Nombre d'emplois « stables »	SECTEURS				
			public %	para-public %	privé %	non identifié %	ensemble des secteurs %
GARÇONS	Biologie appliquée .....	24	33,3	4,2	62,5	>	100,0
	Chimie .....	93	5,4	10,7	83,9	>	100,0
	Génie civil .....	36	13,9	>	86,1	>	100,0
	Génie électrique .....	220	14,6	9,5	75,0	0,9	100,0
	Génie mécanique .....	245	7,7	8,6	83,7	>	100,0
	Génie thermique .....	4	>	[25,0]	[75,0]	>	100,0
	Informatique .....	52	7,7	11,5	80,8	>	100,0
	Mesures physiques .....	10	20,0	20,0	60,0	>	100,0
	<i>Total secondaire ..</i>	684	11,0	9,0	79,7	0,3	100,0
	Administration des collecti- vités... entreprises .....	83	4,8	16,9	77,1	1,2	100,0
	Carrières de l'information..	6	33,3	16,7	50,0	>	100,0
	Carrières sociales .....	1	[100,0]	>	>	>	100,0
	Techniques de commerciali- sation .....	7	>	14,3	85,7		100,0
<i>Total tertiaire ....</i>	97	6,2	16,5	76,3	1,0	100,0	
<b>TOTAL GARÇONS</b>	781	10,4	10,0	79,2	0,4	100,0	
FILLES	Biologie appliquée .....	65	44,6	3,1	50,8	1,5	100,0
	Chimie .....	54	25,9	5,6	63,0	5,5	100,0
	Génie civil .....	3	[33,3]	>	[66,7]	>	100,0
	Génie électrique .....	5	20,0	20,0	60,0	>	100,0
	Génie mécanique .....	2	>	>	[100,0]	>	100,0
	Génie thermique .....	>	>	>	>	>	>
	Informatique .....	17	11,8	11,8	76,4	>	100,0
	Mesures physiques .....	3	>	>	[100,0]	>	100,0
	<i>Total secondaire ..</i>	149	31,5	5,4	60,4	2,7	100,0
	Administration des collecti- vités... entreprises .....	37	35,1	8,1	56,8	>	100,0
	Carrières de l'information..	26	50,0	11,5	38,5	>	100,0
	Carrières sociales .....	1	>	>	[100,0]	>	100,0
	Techniques de commerciali- sation .....	7	28,6	>	71,4	>	100,0
<i>Total tertiaire ....</i>	71	39,4	8,5	52,1	>	100,0	
<b>TOTAL FILLES ..</b>	220	34,1	6,4	57,7	1,8	100,0	
<b>TOTAL ENSEMBLE</b>	1 001	15,6	9,2	74,5	0,7	100,0	



## 2.2. — Activités économiques des employeurs (cf. tableau VII).

La dispersion des emplois « stables » occupés par les anciens élèves d'IUT, entre les diverses branches d'activités économiques varie, en premier lieu, suivant le département d'études et le caractère de la spécialité qui lui est attachée. Il est en effet naturel que les jeunes issus des départements de génie mécanique ou électrique, de chimie ou d'administration, soient présents dans la majorité des branches d'activités, contrairement à ce qui se passe pour ceux qui viennent des départements tels que celui de biologie par exemple.

**Cependant, il est possible de discerner trois zones d'activités économiques en fonction du nombre des étudiants qui y ont trouvé un emploi « stable » :**

a) *Une zone de branches économiques à faible insertion, qui comprend :*

- mines et carrières (0,2 %),
- agriculture (0,3 %),
- eau, gaz, électricité (0,7 %).

b) *Une zone de moyenne insertion :*

- pétrole et carburants (2,5 %),
- commerces (3,6 %),
- banques et assurances (3,8 %),
- transports, transmissions (4,3 %),
- production et première transformation des métaux (4,3 %),
- bâtiment (6,1 %).

c) *Une zone de forte insertion :*

- chimie (11,5 %),
- constructions électriques (13,7 %),
- industries mécaniques, automobiles (20,1 %),
- administration, enseignement, recherche, organismes et entreprises médicaux, sociaux, juridiques et de comptabilité (23,4 %).

Le groupe d'activités administration - enseignement - recherche - organismes ou entreprises médicaux, sociaux, juridiques ou de comptabilité (2) est celui qui a fourni le plus d'emplois « stables ». Ce phénomène est d'ailleurs plus important pour les filles (53,2 %) que pour les garçons (15,1 % seulement). Il apparaît que la tendance à la féminisation de l'administration, de l'enseignement et de la recherche se poursuit. L'élément masculin ne choisit pas ce secteur, au moins au niveau de l'IUT, et a tendance soit à poursuivre des études pour s'y intégrer à un niveau plus élevé, soit à préférer une autre branche d'activité.

Les industries mécaniques, automobiles, aéronautiques et navales constituent le second pôle d'attraction. Il regroupe chez les garçons les effectifs les plus nombreux (24 %). Les étudiants issus du département génie mécanique s'y insèrent pour plus de la moitié (57,5 %), ceux issus du département mesures physiques pour près d'un tiers (30 %). Chez les filles, ce secteur est le quatrième (6,4 %). Au total, 20,1 % des emplois stables se trouvent dans cette branche.

(2) Ces différentes activités seront dissociées dans l'analyse plus détaillée qui fera l'objet d'un des prochains dossiers du C.E.R.E.Q.

TABLEAU VII. — ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES DES EMPLOYEURS  
CHEZ LESQUELS LES ANCIENS ÉLÈVES OCCUPENT DES EMPLOIS « STABLES »

(En pourcentages.)

\* Code NAE : 80 à 82 - 85 - 91 à 93 - 95 - 96 - 98 - 99.

SEXES	Code N.A.E.	1 à 5	6 à 9	10-11	12 à 15	16 à 20	21 à 27 29	28	31 à 34	30- 38 à 61	35 à 37	62 à 68	69 à 79	*	83-84	87 à 90- 94-97	TOTAL	
		Départements d'études	agri- culture	eau, gaz, électr.	pétrole, carbu- rants	mines, carrières	product. des métaux	mécan. auto- mobile	constr. électrique	bâtiment	autres industries	chimie	transport transmis- sions	com- merces	administ. enseign. recherch.	banques assu- rances		autres
GARÇONS	Biologie appliquée .....	>	>	>	>	>	>	>	>	4,2	41,7	>	>	49,9	4,2	>	>	100,0
	Chimie .....	1,1	>	10,8	>	6,4	4,3	3,2	4,3	7,5	47,3	1,1	>	14,0	>	>	>	100,0
	Génie civil .....	>	>	2,8	>	>	>	>	80,5	>	>	>	>	13,9	>	>	2,8	100,0
	Génie électrique .....	>	0,5	2,3	>	2,3	13,7	42,9	3,2	1,4	4,1	10,9	1,8	14,2	0,9	0,9	0,9	100,0
	Génie mécanique .....	0,4	0,4	0,4	0,8	7,4	57,5	8,2	4,9	2,4	3,7	4,1	0,8	8,6	>	>	0,4	100,0
	Génie thermique .....	>	>	>	>	[50,0]	[25,0]	>	>	>	>	>	>	[25,0]	>	>	>	100,0
	Informatique .....	>	1,9	5,8	>	1,9	3,8	13,5	1,9	9,6	3,9	>	3,8	38,5	13,5	>	1,9	100,0
	Mesures physiques .....	>	>	10,0	>	10,0	30,0	20,0	>	>	>	10,0	>	20,0	>	>	>	100,0
	<i>Total secondaire ...</i>	0,3	0,4	3,1	0,3	4,8	26,5	18,4	7,8	3,2	10,8	5,3	1,2	15,4	1,5	0,3	0,7	100,0
	Administration... entreprises	1,2	1,2	2,4	>	7,2	6,0	8,4	4,8	6,0	3,6	2,4	20,5	10,9	23,0	>	2,4	100,0
Carrières de l'information ..	>	>	>	>	>	>	>	>	33,3	16,7	>	>	>	50,0	>	>	100,0	
Carrières sociales .....	>	>	>	>	>	[100,0]	>	>	>	>	>	>	>	>	>	>	100,0	
Techniques de commercia- lisation .....	>	>	>	>	>	>	>	>	>	>	28,6	57,1	>	14,3	>	>	100,0	
<i>Total tertiaire ....</i>	1,0	1,0	2,1	>	6,2	6,2	7,2	4,1	7,2	4,1	4,1	21,7	12,4	20,6	>	2,1	100,0	
<b>TOTAL GARÇONS</b>	0,4	0,5	2,9	0,3	5,0	24,0	17,0	7,3	3,7	10,0	5,1	3,7	15,1	3,8	0,3	0,9	100,0	
FILLES	Biologie appliquée .....	>	>	>	>	>	>	>	>	6,2	16,9	>	>	76,9	>	>	>	100,0
	Chimie .....	>	1,9	1,9	>	>	5,6	>	>	11,1	46,2	>	>	33,3	>	>	>	100,0
	Génie civil .....	>	>	>	>	>	>	>	[66,7]	>	>	>	>	[33,3]	>	>	>	100,0
	Génie électrique .....	>	>	>	>	>	40,0	20,0	>	>	>	>	>	40,0	>	>	>	100,0
	Génie mécanique .....	>	[50,0]	>	>	>	>	>	>	>	>	>	>	[50,0]	>	>	>	100,0
	Génie thermique .....	>	>	>	>	>	>	>	>	>	>	>	>	>	>	>	>	100,0
	Informatique .....	>	>	>	>	17,6	5,9	11,8	>	>	5,9	5,9	17,6	11,8	23,5	>	>	100,0
	Mesures physiques .....	>	>	[33,3]	>	>	[33,4]	>	>	>	>	>	>	[33,3]	>	>	>	100,0
	<i>Total secondaire ...</i>	>	1,3	1,3	>	2,0	4,7	2,0	1,3	6,1	24,9	0,7	2,0	51,0	2,7	>	>	100,0
	Administration... entreprises	>	2,7	>	>	2,7	10,8	>	5,4	8,1	>	>	5,4	54,1	10,8	>	>	100,0
Carrières de l'information ..	>	>	>	>	>	11,5	>	>	15,4	>	7,7	>	65,4	>	>	>	100,0	
Carrières sociales .....	>	>	>	>	>	>	>	>	>	>	>	>	[100,0]	>	>	>	100,0	
Techniques de commercia- lisation .....	>	>	>	>	>	>	14,3	>	10,0	>	>	28,6	57,1	>	>	>	100,0	
<i>Total tertiaire ....</i>	>	1,4	>	>	1,4	9,9	1,4	2,8	11,3	>	2,8	5,6	57,8	5,6	>	>	100,0	
<b>TOTAL FILLES</b>	>	1,4	0,9	>	1,8	6,4	1,8	1,8	7,7	16,8	1,4	3,2	53,2	3,6	>	>	100,0	
<b>TOTAL ENSEMBLE</b>	0,3	0,7	2,5	0,2	4,3	20,1	13,7	6,1	4,6	11,5	4,3	3,6	23,4	3,8	0,2	0,7	100,0	

**2.3. — Localisation géographique des emplois « stables ». Comparaison entre les régions où sont exercés les emplois et les régions d'implantation des IUT (cf. tableau VIII).**

**Les migrations géographiques s'effectuent en fonction du potentiel économique de chaque région. Celles qui sont les plus industrielles, et bien entendu la région parisienne, retiennent le plus grand nombre de jeunes :**

- la région parisienne est celle qui conserve la plus forte proportion des jeunes qui y ont poursuivi leurs études, 81,5 % des garçons et 100 % des filles,

- viennent ensuite les régions industrielles où restent environ les 7/10 des élèves

Nord .....	73,7 % des garçons et 100 % des filles
Est .....	71,2 % des garçons et 70,3 % des filles
Centre-Est .....	69,1 % des garçons et 55,9 % des filles,

- enfin, les régions à économies différentes et celles où l'agriculture occupe une partie importante de la population active gardent une part moindre des effectifs qu'elles ont formés.

Bassin parisien .....	53,6 % des garçons et 53,0 % des filles
Méditerranée .....	51,5 % des garçons et 44,4 % des filles
Ouest .....	45,2 % des garçons et 46,1 % des filles
Sud-Ouest .....	42,7 % des garçons et 73,1 % des filles.

La très grande part des migrations s'effectue à partir de l'Ouest et du Sud-Ouest à destination surtout du Bassin parisien et, plus particulièrement, de la région parisienne proprement dite.

Les résultats de l'enquête confirment la faible tendance des Français à s'expatrier : 3,2 % seulement des jeunes occupant un emploi stable sont à l'étranger. Ceux qui se trouvent dans cette situation ont effectué leurs études en IUT dans les différentes régions.

**L'analyse par département d'études, actuellement en cours, permettra de savoir si les migrations intérieures ou extérieures varient suivant les spécialités.**

TABLEAU VIII. — MIGRATION GÉOGRAPHIQUE DES ANCIENS ÉLÈVES AYANT UN EMPLOI « STABLE »

SEXES	LOCALISATION DES EMPLOIS « STABLES »	Région parisien. %	Bassin parisien %	Nord %	Est %	Centre- Est %	Méditer- ranée %	Sud- Ouest %	Ouest %	Etrang. %	non réponse %	TOTAL	
												%	Effectif
GARÇONS	Région parisienne ....	81,5	1,6	>	4,6	1,6	1,6	6,1	>	3,0	>	100,0	65
	Bassin parisien .....	26,8	53,6	2,7	6,2	1,8	>	>	5,3	3,6	>	100,0	112
	Nord .....	5,3	15,7	73,7	5,3	>	>	>	>	>	>	100,0	19
	Est .....	11,0	11,0	>	71,2	2,7	>	>	>	4,1	>	100,0	73
	Centre-Est .....	6,9	4,8	>	8,5	69,1	3,7	0,5	1,1	4,3	1,1	100,0	188
	Méditerranée .....	24,3	3,0	>	3,0	6,1	51,5	3,0	>	3,0	6,1	100,0	33
	Sud-Ouest .....	28,1	4,9	>	2,9	10,7	4,9	42,7	4,9	0,9	>	100,0	103
	Ouest .....	31,4	9,0	>	3,2	1,6	1,1	3,2	45,2	3,2	2,1	100,0	188
	France (Garçons) ..	25,7	13,3	2,2	11,4	19,3	4,1	7,2	12,6	3,2	1,0	100,0	781
FILLES	Région parisienne ....	[100,0]	>	>	>	>	>	>	>	>	>	100,0	3
	Bassin parisien .....	35,3	53,0	2,9	5,9	>	>	>	>	2,9	>	100,0	34
	Nord .....	>	>	100,0	>	>	>	>	>	>	>	100,0	13
	Est .....	10,8	10,8	>	70,3	2,7	>	2,7	2,7	>	>	100,0	37
	Centre-Est .....	8,5	5,1	>	15,2	55,9	>	5,1	1,7	8,5	>	100,0	59
	Méditerranée .....	33,4	>	>	>	11,1	44,4	>	>	11,1	>	100,0	9
	Sud-Ouest .....	15,4	>	>	>	3,9	3,8	73,1	3,8	>	>	100,0	26
	Ouest .....	23,1	23,1	>	>	7,7	>	>	46,1	>	>	100,0	39
	France (Filles) ....	18,2	15,5	6,4	16,8	17,7	2,3	10,4	9,5	3,2	>	100,0	220
<b>FRANCE (ENSEMBLE).</b>		24,0	13,8	3,1	12,6	19,0	3,7	7,9	11,9	3,2	0,8	100,0	1 001

### 3. Caractéristiques des études poursuivies par les anciens élèves, 21 mois après la fin de leur scolarité en IUT.

Au moment de l'enquête, 740 garçons et 107 filles poursuivent des études. La comparaison avec les renseignements indiqués au paragraphe II montre que la très grande majorité de ceux qui ont entrepris des études postérieurement à leur sortie de l'IUT les continuent 21 mois après.

#### 3.1. — Etablissements fréquentés.

Si l'on considère les établissements fréquentés il apparaît qu'une très grande partie des garçons poursuivent leurs études en Faculté (29,2 %), au Conservatoire National des Arts et Métiers ou dans un Institut de promotion supérieure du travail (23,5 %), et dans les écoles d'ingénieurs (18,5 %).

Les filles s'inscrivent surtout en Faculté (44,9 %). A noter l'importance pour elles de l'enseignement par correspondance (16,8 %, contre seulement 7,5 % pour les jeunes gens).

TABLEAU IX. — ÉTABLISSEMENTS FRÉQUENTÉS PAR LES ANCIENS ÉLÈVES  
QUI POURSUIVENT DES ÉTUDES 21 MOIS APRÈS LEUR SORTIE DE L'I.U.T.

(En pourcentages.)

Etablissements	Garçons	Filles	Ensemble
I.U.T. et sections préparatoires au brevet de technicien supérieur .....	1,5	0,9	1,4
Facultés (y compris I.P.E.S.) .....	29,2	44,9	31,2
Centres ou écoles de formation des professeurs .....	1,9	>	1,6
Ecoles d'ingénieurs .....	18,5	1,9	16,4
Conservatoire national des arts et métiers - Instituts de promotion supérieure du travail .....	23,5	14,0	22,3
Cours par correspondance .....	7,5	16,8	8,7
Centres d'entreprises ou interentreprises ..	3,4	5,6	3,7
Autres écoles ou instituts .....	10,3	11,2	10,4
Non réponse .....	4,2	4,7	4,3
TOTAL .....	100,0	100,0	100,0

### 3.2. — Nature des études.

Chez les garçons, la nature des études poursuivies montre une dominante importante pour les sciences en général.

Chez les filles, au contraire, les études de lettres et de sociologie sont nettement au premier plan (29,8 %). Viennent ensuite celles de gestion, commerce, comptabilité (20,5 %), puis celles de médecine ou physiologie (18 %).

TABLEAU X. — NATURE DES ÉTUDES POURSUIVIES PAR LES ANCIENS ÉLÈVES  
QUI CONTINUENT LEUR FORMATION 21 MOIS APRÈS LEUR SORTIE DE L'I.U.T.

(En pourcentages.)

Études	Garçons	Filles	Ensemble
Littérature, langues, histoire, géographie ..	3,8	19,6	5,8
Sociologie .....	7,6	10,2	7,9
Techniques documentaires .....	1,5	>	1,3
Droit, sciences économiques et politiques ..	6,7	2,8	6,2
Gestion, commerce, comptabilité .....	17,0	20,5	17,5
Informatique .....	2,6	9,3	3,4
Mathématiques, physique, chimie .....	47,0	8,4	42,2
Médecine, physiologie .....	7,7	18,0	9,0
Biologie, diététique, agronomie .....	0,3	2,8	0,6
Pharmacie .....	0,3	>	0,2
Géologie, géomorphologie .....	>	0,9	0,1
Génie civil, travaux publics .....	0,5	>	0,5
Architecture .....	2,6	>	2,2
Dessin industriel .....	0,1	>	0,1
Autres .....	2,3	7,5	3,0
TOTAL .....	100,0	100,0	100,0

### 3.3. — Niveau des études.

S'agissant du niveau des études, il faut remarquer la répartition assez homogène des anciens élèves d'IUT, entre les différentes années d'enseignement supérieur.

Cet étalement de l'effectif, issu d'une même promotion, témoigne de la diversité des options choisies à la fin de leur formation dans ces Instituts.

TABLEAU XI. — NIVEAU DES ÉTUDES POURSUIVIES PAR LES ANCIENS ÉLÈVES QUI CONTINUENT LEUR FORMATION 21 MOIS APRÈS LEUR SORTIE DE L'I.U.T.

(En pourcentages.)

Niveaux	Garçons	Filles	Ensemble
1 <sup>re</sup> année d'enseignement supérieur .....	7,4	14,0	8,3
2 <sup>e</sup> année d'enseignement supérieur .....	22,7	27,1	23,2
3 <sup>e</sup> année d'enseignement supérieur .....	26,8	18,7	25,7
4 <sup>e</sup> année d'enseignement supérieur .....	26,8	16,8	25,5
Autres .....	0,1	2,8	0,5
Non réponse .....	16,2	20,6	16,8
TOTAL .....	100,0	100,0	100,0

## IV. — RÉMUNÉRATIONS (3)

### 1. Salaires mensuels nets moyens de l'ensemble des actifs d'une part, et des seuls actifs ayant un emploi « stable » d'autre part.

Il n'apparaît guère de différence significative entre la rémunération d'un jeune qui occupe un emploi « stable » ou non.

Autrement dit, le fait de poursuivre des études parallèlement à l'exercice d'une activité professionnelle, ou de ne pas être dégagé des obligations militaires, ne pénalise pas financièrement les anciens élèves.

**Par contre, les gains mensuels varient nettement avec la spécialité acquise en IUT :**

- c'est en informatique et en génie thermique que l'on observe les salaires moyens les plus élevés,
- à l'opposé, la biologie appliquée ainsi que l'administration des collectivités publiques et des entreprises conduisent aux salaires moyens les plus bas.

**En moyenne, et c'est vrai pour les garçons comme pour les filles, les départements d'études du secteur tertiaire conduisent à des rémunérations plus faibles que ceux du secteur secondaire.**

**D'autre part, dans l'ensemble, les salaires moyens des femmes sont inférieurs à ceux de leurs camarades masculins.**

(3) Il s'agit de la rémunération nette, mensuelle, primes comprises, calculée à partir de celles des trois derniers mois précédant la date de l'enquête (1970).

TABLEAU XII. — SALAIRES MENSUELS NETS DE L'ENSEMBLE DES ACTIFS  
PAR DÉPARTEMENTS D'ÉTUDES

(En francs.)

Départements d'études	Garçons	Filles
Biologie appliquée .....	1 470	1 310
Chimie .....	1 550	1 410
Génie civil .....	1 580	[1 600]
Génie électrique .....	1 560	[1 430]
Génie mécanique .....	1 500	[1 400]
Génie thermique .....	1 800	"
Informatique .....	1 850	1 790
Mesures physiques .....	1 500	[1 900]
<i>Ensemble des départements du secondaire .....</i>	1 560	1 420
Administration des... entreprises .....	1 430	1 390
Carrières de l'information .....	1 400	1 330
Carrières sociales .....	[1 200]	[1 430]
Techniques de commercialisation .....	1 410	1 200
<i>Ensemble des départements du tertiaire .....</i>	1 420	1 360
Ensemble des départements ...	1 540	1 390

## 2. Dispersion des salaires mensuels nets perçus par l'ensemble des actifs.

Plusieurs remarques peuvent être formulées au sujet des niveaux de rémunération qui s'établissent en fonction des spécialités d'études et des sexes, dans les différents secteurs :

a) D'une manière générale les rémunérations inférieures à 1.000 F ne sont pas très nombreuses (3,7 % du total). Cette constatation est normale s'agissant des carrières auxquelles préparent les IUT.

On aurait pu penser que les salaires recensés au-dessous de cette somme correspondent à des emplois d'attente, pris à titre temporaire :

- si le nombre de ces bas salaires dans le cas des emplois « stables » n'était pas voisin (3,1 %),
- et s'il n'existait une distorsion considérable sur ce point entre les départements des secteurs secondaires et tertiaires : 2 % de garçons seulement du secteur secondaire gagnent moins de 1.000 F, 10,6 % d'entre eux sont dans ce cas dans le secteur tertiaire. Pour les filles les pourcentages correspondants sont de 3,1 % et 9,1 %.

b) La majorité des rémunérations se situent entre 1.200 et 1.600 F, et ceci aussi bien pour les filles (55,8 %) que pour les garçons (52,4 %).

c) Les salaires les plus élevés (c'est-à-dire atteignant ou dépassant 2.000 F) représentent 10 % des rémunérations des garçons et 8,7 % de celles des filles. Ils concernent surtout l'informatique et le génie thermique.

## V. — CONCLUSION

Une première investigation avait été faite par le ministère de l'Education nationale (Service central des statistiques et de la conjoncture) auprès des promotions sorties en 1967 et 1968 des IUT qu'il convenait de compléter et d'approfondir par la connaissance plus précise de la manière dont les effectifs arrivés en fin d'études l'année suivante avaient pris place dans le monde du travail.

Par rapport aux travaux effectués précédemment sur le sujet, l'intérêt de l'étude qui a été entreprise par le CEREQ tient notamment à ce que le phénomène



de l'insertion a pu être étudié en tenant davantage compte du sexe et de la nature de l'emploi, ce qui a permis de serrer de plus près la réalité des situations.

La poursuite de ces analyses, dont l'intérêt pour l'orientation générale des IUT est manifeste, sera assurée par le CEREQ selon des modalités qui seront déterminées en étroite collaboration avec les directeurs de ces établissements d'enseignement supérieur et avec le souci de mettre chaque Institut en état d'observer systématiquement l'efficacité professionnelle de ses formations. L'adaptation des formations aux besoins économiques et sociaux dépend en effet directement du caractère systématique de telles observations.

Directeur de la publication :  
Gabriel DUCRAY

Rédaction-administration  
C E R E Q  
58, bd du Lycée, 92-VANVES